

COMMUNE DE LA TABLE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 2 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le deux mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de LA TABLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ.

Étaient présents : Jean-François CLARAZ, Jean CAILLET, Michel FORAY, Clément JACQUEMOMOZ, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Michèle ROYBON, Bernard THIABAUD, Bernard THOMAS,

Secrétaire de séance : Michèle ROYBON.

Le Maire propose à l'assemblée, qui approuve à l'unanimité, l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant la demande de subvention au titre de la DETR 2018 pour le projet d'extension du cimetière.

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 2 FEVRIER 2018 :

Il est approuvé à l'unanimité.

2 - DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR LES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT SUITE AUX INTEMPERIES DU MOIS DE JANVIER :

Par mail en date du 21 février dernier, les modalités relatives aux aides financières ont été transmises aux mairies. Le dépôt du dossier s'effectue via un guichet unique pour la Région, l'Etat et le Département.

Cependant, il est précisé que les aides de la Région sont conditionnées par l'état de reconnaissance de catastrophe naturelle (ce qui n'est pas le cas pour notre commune).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite les aides financières de la Région (aide exceptionnelle), du Département (au titre du FREE) et de l'Etat (au titre du Fonds de Solidarité) pour les travaux d'urgence effectués (retraits d'embâcle), de remise en état du secteur de la piste à Didier/Grand Bois, du chemin rural du Pont de la Guire et de la voie communale de La Martinette, du glissement de terrain aux Fugains, pour un montant total de 22 815 € H.T., valide le plan prévisionnel de financement suivant : subvention FREE (40 %) 9 126 €, subvention solidarité (30 %) 6 844,50 €, subvention exceptionnelle (10 %) 2 281,50 €, autofinancement 4 563,00 € H.T., demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'octroi de la subvention, autorise le Maire à effectuer toutes les démarches afférentes aux dossiers.

Le Maire précise que la commune n'a toujours pas eu de réponse pour les aides sollicitées au titre du FREE en 2017 suite aux précipitations quaranténales de juillet 2017.

3 - CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER :

En raison du surcroît de travail au service technique en période estivale, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet, non permanent, du 28 mai au 28 septembre 2017, avec une rémunération référencée à l'échelle indiciaire du grade d'adjoint technique, à un indice brut tenant compte de la qualification détenue par l'agent et de son niveau d'expérience, à partir de l'indice brut 347, indice majoré 325 et au maximum de l'indice brut 416, indice majoré 370, autorise le Maire à signer les contrats de travail durant cette période (2 CDD prévus, non consécutifs, en fonction des besoins du service).

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à la mairie pour toute personne intéressée. Véhicule avec crochet d'attelage et permis B exigés.

4 - CONVENTION FINANCIERE AVEC LE SIVU CASTELET POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DES CURTETS :

Dans le cadre du mini-contrat du Castelet, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le coût des travaux de sécurisation des arrêts de bus aux Curtets d'un montant de 20 542 € H.T. (création de 3 plateaux surélevés sur la R.D. n° 27) et autorise le Maire à signer la convention financière avec le SIVU Castelet, qui financera intégralement ces travaux. L'autofinancement sera à la charge de la commune, après déduction de la subvention, soit 14 173,9 € T.T.C.

5 - DEMANDE DE PARCELLE COMMUNALE POUR LA PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS :

Un collectif d'une quarantaine d'habitants de La Table et extérieurs à la commune a sollicité la mairie pour le prêt d'une parcelle communale afin de réaliser collectivement une plantation d'arbres fruitiers, à destination de toutes les personnes de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, ne donne pas une suite favorable à cette demande, du fait, que la plupart des signataires sont propriétaires de foncier agricole. Cette proposition serait plus judicieuse en milieu urbain.

6 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2018 POUR LE PROJET D'EXTENSION DU CIMETIERE :

Les projets de création ou d'extension des cimetières sont, depuis cette année, éligible à la DETR.

La commune avait sollicité en 2017 les aides financières pour l'extension du cimetière :

- du Conseil Départemental (dossier en cours d'instruction),
- de l'Etat (dossier non retenu).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le coût des travaux d'extension (y compris maîtrise d'œuvre) pour un montant estimatif de 452 626 € H.T., sollicite l'aide financière de l'Etat au Titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux 2018, approuve le plan de financement suivant : subvention de l'Etat (34 %) 153 893 €, subvention du Conseil Départemental 73 (46 %) 208 208 €, autofinancement de la commune 90 525 € H.T. et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

L'assemblée prend connaissance des budgets primitifs prévisionnels 2018 principal et eau, qui seront votés lors du prochain conseil.

7 - QUESTIONS DIVERSES :

DOSSIER D'URBANISME EN COURS (information des dossiers déposés) :

- Permis de construire de Mr Grégory GIROUD aux Meiniers : création d'une terrasse, extension de l'habitation.
- Permis de construire de Mme Edith DURAND au Faud : garage ouvert,

TRAVAUX :

en cours :

- numérotation des maisons, dénomination des rues : les plaques et panneaux de rues ont été repris pour l'ajout du nom de la commune. La pose est prévue au printemps.
- mise aux normes de l'assainissement du bâtiment de la mairie : l'entreprise ROUX-LATOURE & ROLLAND TP débutera les travaux à compter du 12 mars prochain pour une durée de 15 jours. Un constat d'huissier sera réalisé avant le début du chantier. Le stationnement sur le parking sera définitivement limité à 3,5 T.

PERSONNEL :

- mise en place d'un Compte Epargne Temps : Le Maire propose de se laisser le temps de la réflexion avant la transmission des modalités au CDG 73.

AFFAIRES COMMUNALES / COMMISSIONS / REUNIONS :

- Trames bleues et vertes : Le Contrat Vert et Bleu en Auvergne Rhône-Alpes est destiné à soutenir des acteurs locaux dans la conduite de projets opérationnels visant à préserver ou restaurer les continuités écologiques d'un territoire (préservations des zones humides, aménagements de passages à faunes, soutien de l'activité pastorale, etc...). Une étude est actuellement menée par Cœur de Savoie afin de répertorier les actions à envisager.
- Plantes invasives : La communauté de communes Cœur de Savoie a missionné le bureau d'études Concept.Cours.d'EAU pour l'aider à définir une stratégie de gestion des plantes exotiques envahissantes sur son territoire. Cette étude s'inscrit également dans la démarche pour établir un contrat trames vertes et bleues avec la région.

- **Affaires scolaires** : le rythme de la semaine à 4 jours sera en vigueur dès la rentrée 2018-2019 à Villard-Sallet, Presle et Le Bourget en Huile.
- **SIBRECSA** : Une benne de compost sera mise à disposition gracieuse des Tablerains à la Carrière. La livraison est prévue du 19 au 23 mars.
- **Recensement de la population** : le bilan provisoire est de 435 habitants (en baisse par rapport à 2013, où on avait recensé 447 habitants). Remerciements à Françoise LADOUX en charge des opérations de collecte des données.

ANIMATIONS :

- **Cartes postales du Val Gelon** : l'association LULLIE propose une projection des anciennes cartes postales du Val Gelon les 3 et 4 mars à la salle des fêtes.
- **Cérémonie citoyenneté** : la remise des cartes électeurs aux jeunes citoyens est prévue le samedi 10 mars à 11h en mairie.

Le prochain conseil est prévu le vendredi 30 mars 2018 à 19h30.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,
Jean-François CLARAZ

